



Communiqué de Presse

L'OFPPT tient son Conseil d'Administration

*L'OFPPT a tenu, jeudi 25 février 2010, sous la présidence de Monsieur Jamal RHMANI, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, son Conseil d'Administration, en présence de représentants de la CGEM, des salariés et de l'Administration. A l'ordre du jour de ce conseil, l'approbation du **Plan d'Action** et du **Budget** pour l'année 2010 et la réforme du mode de gouvernance des CSF.*

Ouvrant les travaux de ce conseil, M. Jamal Rhmani, a rappelé les différentes réalisations visant le développement de la Formation professionnelle, entreprises par l'OFPPT en accompagnement des grands chantiers économiques et sociaux lancés par le Maroc. Il a insisté sur le cadre concerté avec les opérateurs économiques pour une plus grande adéquation avec les besoins en compétences.

Par la suite, Monsieur Larbi BENCHEIKH, Directeur Général, a présenté les principaux indicateurs du plan d'action de l'OFPPT pour l'année 2010 ; exercice qui sera marqué la signature du **1er Contrat-programme Etat-OFPPT**, la poursuite de la **mise en œuvre du Plan de développement** visant le renforcement de l'offre de formation, le lancement du processus de **régionalisation de l'organisation** de l'OFPPT, la consolidation des acquis en matière de **qualité** de la formation, la dynamisation de la **formation continue**, notamment les PME/PMI et la **réforme** du mode de gouvernance des CSF.

Le dispositif de formation de l'OFPPT sera ainsi renforcé de manière à répondre quantitativement et qualitativement aux besoins en compétences des secteurs émergents (**Offshoring, Automobile, Aéronautique, industrie Agroalimentaire, ...**) et à l'accompagnement des grands projets structurants de l'économie tels que le **Tourisme**, les **TIC**, le **BTP**, le **Transport & Logistique** ... l'année 2010 sera également marquée par le lancement de nouveaux projets de formation dans des secteurs porteurs : industrie Pharmaceutique, Environnement et Énergies Renouvelables, ...

Plus de **250.000** stagiaires seront ainsi accueillis en formation à la rentrée 2010/2011, soit **14%** d'évolution par rapport à la rentrée 2009/2010.

En plus du lancement des travaux d'un nouveau siège, le réseau de l'OFPPT sera ainsi doté de nouveaux EFP, en l'occurrence **5** nouveaux Instituts sectoriels (Tourisme, BTP, Offshoring), **6 Établissements** de proximité, **5 Centres pénitentiaires** (Larache, Tétouan, Béni Mellal, Benslimane, El Ader-El Jadida) réalisés dans le cadre du programme menée avec la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus et **2 Centres Mixtes** de Formation Professionnelle (Fès et Chaouen) en partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité ; 2010 verra aussi l'extension de **7** Établissements existants et l'achèvement ou le lancement des études et travaux de nouveaux EFP (BTP, Logistique et Transport, Offshoring,...). Ainsi, l'OFPPT comptera à **310** Établissements de formation.

L'exercice 2010 sera l'occasion de **consolider les acquis de la démarche qualité** adoptée par l'OFPPT, afin d'offrir des formations en adéquation avec les besoins des jeunes et des entreprises. A cet égard, il est important de signaler que l'OFPPT mettra en place d'un **Référentiel Qualité pour la certification du processus de formation** au niveau des Établissements, tout en poursuivant la **certification** des cursus, des stagiaires et des formateurs (**791** formateurs certifiés) et des Établissements (**10 EFP engagés dans la certification ISO** en 2010).

Plusieurs projets d'ingénierie sectorielle de formation seront également entrepris, en plus de la poursuite de la réingénierie en continue des programmes de formation, portant le

cumul des modules de formation réalisés depuis 2003 à **3880** (contre **124** uniquement disponibles en 2002).

Autre chantier important pour l'année 2010, le **renforcement des compétences en langues** des stagiaires et des formateurs, et ce dans le but de répondre aux exigences des employeurs, renforcer les capacités à suivre la formation en langue française et s'adapter aux spécificités de certains filières (Offshoring, Centres d'appels). Parmi les dispositions prises, **l'augmentation du volume horaire** et le renforcement des **compétences** des formateurs ainsi que le lancement du système de **certification**.

Autre action inscrite dans ce plan d'action, la **promotion de l'entrepreneuriat** à travers **2.100 nouveaux projets de création d'entreprises (35 projets/guichet) et l'appui à la création de 1.200** entreprises créées. L'année 2010 verra aussi le lancement l'accompagnement post-crédation de **200** entreprises, avec le concours du programme MCA/Etats Unis.

Le Conseil d'Administration s'est également penché sur les propositions de réforme de la **gouvernance des CSF**. Cette réforme stipule le maintien la **gouvernance tripartite, sous l'autorité du Comité de Gestion de l'OFPPPT**, en confiant la gestion administrative à une association type **GIAC « l'Organisme de Gestion de la Formation En Cours d'Emploi »** ; cette réforme qui doit être effective **en janvier 2011**, est favorable à la dynamisation de la Formation Continue, notamment au profit des PME et permettra à l'OFPPPT de se concentrer sur son rôle d'opérateur majeur de la Formation Professionnelle.

Toujours en matière de Formation Continue, l'OFPPPT ambitionne pour l'année 2010 **l'atteinte d'un CA de 88 MDH, soit + 10% par rapport à 2009**, grâce à la création de sites dédiés à la formation continue, le lancement d'un **référentiel de qualification** des intervenants, l'élargissement du **CPAC** (Certificat Professionnel d'Aptitudes et de compétences) à d'autres secteurs économiques.

La concrétisation du plan d'action 2010 nécessitera un budget global de **2003 MDH**, dont **335 MDH** dédiés aux CSF. A signaler que la contribution de l'OFPPPT au financement de son plan d'action a évolué de **16% par rapport à 2009** et représente **34%** des ressources 2010, soit **694 MDH**.

A la fin des travaux, le Conseil a procédé à **l'approbation** du Plan d'action et du budget 2010 et a validé une série de résolutions proposées par l'OFPPPT.